



Autorisation pour obstacle à la navigation aérienne

Démarche à suivre

Pour déposer une demande d'autorisation pour obstacle à la navigation aérienne, vous devez procéder comme décrit ci-après.

1. Remplissez le **formulaire interactif d'annonce** sur le site de l'OFAC et enregistrez-le au format PDF. Vous trouverez ce formulaire en suivant le lien suivant :
<https://www.bazl.admin.ch/bazl/fr/home/experts/aerodromes/obstacles-a-la-navigation-aerienne/luftfahrthindernisse-meldeformular.html>

Si le Guichet unique a déjà attribué un **numéro ID** à votre projet, veuillez l'indiquer dans le formulaire susmentionné (dans le champ intitulé *description détaillée du type d'installation / remarques / nom du projet*).

Conseil: au lieu de remplir le formulaire d'annonce pour chaque installation éolienne, vous pouvez le remplir une seule fois en laissant toute la partie *installation individuelle (objet ponctuel)* vide. Utilisez ensuite le **formulaire B** du Guichet unique pour indiquer les données correspondantes pour toutes les installations éoliennes en même temps. A noter que la rubrique *installation individuelle (objet ponctuel)* du formulaire interactif apparaît lorsque l'on a sélectionné *éolienne* dans le champ *type d'installation*. Vous trouverez le formulaire B sur le site internet du Guichet unique, dans la rubrique *autorisations pour obstacles à la navigation aérienne*.

Installation individuelle (objet ponctuel)

Centre de l'installation

Coordonnée (E)	<input type="text"/>	m	!
Coordonnée (N)	<input type="text"/>	m	!
Longueur max.	<input type="text"/>	m	!
Largeur max.	<input type="text"/>	m	!

Altitude du terrain

<input type="text"/>	m	!
----------------------	---	---

Hauteur de l'objet

<input type="text"/>	m	!
----------------------	---	---

Estimation de la précision des coordonnées indiquées en situation

<input type="text" value="Veuillez sélectionner..."/>	<input type="text" value="Veuillez sélectionner..."/>
---	---

2. **Imprimez** le formulaire interactif d'annonce ainsi que le formulaire B en **deux exemplaires**. **Signez** tous ces documents.



3. Constituez le **dossier** en y insérant, outre le formulaire d'annonce et le formulaire B, les documents suivants:
 - a. l'évaluation technique de l'avant-projet par le **DDPS** (ou une analyse équivalente);
 - b. l'évaluation technique de l'avant-projet par **MétéoSuisse** (ou une analyse équivalente);
 - c. l'évaluation technique de l'avant-projet par **skyguide** (ou une analyse équivalente);
 - d. un **extrait de carte** 1:25000, format A4 au minimum, indiquant l'emplacement de toutes les installations éoliennes;
 - e. une copie de(s) **l'autorisation(s) de construire**, si disponible(s).

4. Pour **déposer votre demande**, vous devez:
 - a. envoyer par courrier postal **deux exemplaires** du dossier au **service cantonal d'annonce** (l'adresse apparaît automatiquement dans le formulaire interactif d'annonce une fois que le canton a été sélectionné); le service cantonal vérifie que le dossier est complet, puis le transmet à l'OFAC ou demande les informations manquantes;
 - b. envoyer la **version électronique** du dossier au **Guichet unique** en utilisant PrivaSphere. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur le site internet du Guichet unique, dans la rubrique *PrivaSphere*.

L'OFAC évalue ensuite votre demande et vous notifie sa décision directement.

Veillez noter qu'une grande partie des informations fournies dans le cadre d'une demande d'autorisation seront disponibles pour tous les services associés au Guichet unique ainsi qu'à skyguide via une banque de données interne.

Contact:
Office fédéral de l'énergie OFEN
Guichet unique Energie éolienne
Adresse postale : CH-3003 Berne
gu@bfe.admin.ch
www.eolien.admin.ch